PRESIDENCE DU FASO
Commission technique d'élaboration de projet de textes et de l'Agenda de la Transition.

Burkina Faso
Unité -Progrès -Justice

PROJET D'AGENDA DE LA TRANSITION

Février 2022

L'agenda de la Transition est décliné autour des grandes orientations stratégiques définies ci-après :

- La lutte contre le terrorisme, la restauration de l'intégrité du territoire national et de la sécurité dans une dynamique progressive et de consolidation ;
- L'application d'une réponse efficace, urgente à la crise humanitaire et aux drames socio-économiques et communautaires provoqués par l'insécurité ;
- Le renforcement de la gouvernance et la lutte contre la corruption par des actions fortes et la mise en œuvre de réformes dans les secteurs stratégiques ;
- L'assainissement et la refondation de la vie politique en la débarrassant des dérives et des pratiques indignes et assurer le retour à une vie démocratique portée par une nouvelle république au service des idéaux et aspirations profondes du peuple ;
- La poursuite du processus de réconciliation nationale.

Ces orientations stratégiques se déclinent en objectifs stratégiques suivants :

Objectif stratégique 1 : Lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale

Cet objectif stratégique vise à libérer les zones occupées par les groupes terroristes et à créer les conditions sécuritaires nécessaires au retour de l'État et des populations dans les zones qui seront libérées de l'occupation des groupes armés terroristes. Parties de la région du Sahel, elles se sont étendues progressivement à la quasi-totalité du territoire national, occasionnant de nombreux morts, des villages entiers détruits, des dizaines de milliers de personnes déplacées internes et autant d'écoles et de centre de santé fermés. En effet, la grave crise que connait le Burkina Faso depuis 2015 a occasionné entre janvier 2016 et le 31 décembre 2021, plus de deux mille (2000) personnes tuées, dont six cent (600) Forces de Défense et de Sécurité.

Ces attaques terroristes ont entamé la cohésion sociale, fragilisé et déconstruit l'État dont les agents ont été contraints d'abandonner leurs postes pour échapper aux menaces. Dès lors, la restauration de l'intégrité du territoire s'impose comme la priorité des priorités par une lutte implacable contre le terrorisme.

Objectif stratégique 2 : Répondre à la crise humanitaire

A la date du 31 décembre 2021, le Burkina Faso comptait 1 579 976 personnes déplacées internes selon les chiffres du ministère en charge de l'action humanitaire. Ce nombre continue de grossir avec l'aggravation de la crise sécuritaire. Dans le même temps, la flambée des prix des denrées alimentaires et des produits de première nécessité est une réalité quotidienne. Selon l'INSD, l'indice harmonisé des produits alimentaires (IHPC) est passé de 106,3 en décembre 2020 à 122,0 en décembre 2021, soit une variation de 14,7.

Par ailleurs, la saison agricole 2021 a été déficitaire dans son ensemble. La production globale définitive de la campagne a baissé de 9,07% selon le ministère en charge de l'agriculture. Si cette diminution s'explique par le déficit pluviométrique constaté au cours de la saison, elle l'est davantage par l'abandon des zones de production à cause de l'insécurité.

Objectif Stratégique 3 : Refonder l'État et améliorer la gouvernance

Le Burkina Faso vit une crise profonde de l'État. En effet, la corruption électorale a affecté les fondations éthiques du système démocratique. La place prépondérante qu'occupe l'argent dans le jeu politique empêche une saine compétition et ne garantit pas la transparence des règles de ce jeu. Ainsi le mécanisme de choix démocratique des dirigeants est-il vidé de son sens, prenant en otage l'expression libre de la volonté populaire.

En outre, la corruption dans la gestion quotidienne de l'Etat, la mauvaise allocation des ressources et le choix inapproprié des investissements, le népotisme, le clientélisme, le clanisme, le corporatisme de certains serviteurs de l'État ont fini par créer une rupture profonde de confiance entre gouvernants et gouvernés.

Par ailleurs, l'Etat n'a pas toujours su répondre aux besoins des populations, notamment en matière de justice, d'éducation, de santé, d'eau, d'assainissement, d'énergie, d'assistance aux personnes vulnérables, de gouvernance locale.

Il est donc urgent de repenser l'Etat dans tous ses compartiments afin de le recentrer sur l'intérêt général. La Transition offre une fenêtre d'opportunité singulière pour entreprendre des réformes hardies en vue de refonder l'État burkinabè à travers les différentes sphères de la gouvernance.

- **A l'échelle de la gouvernance administrative**

La neutralité politique est un principe cardinal dans le fonctionnement de l'Administration. Il est affirmé dans la loi 081-2015/CNT portant Statut général de la Fonction publique d'État. Pourtant, l'administration publique burkinabè est fortement politisée, donc partisane. En effet, les pratiques administratives non conformes aux principes qui fondent une administration républicaine se sont développées ces dernières années dans l'administration publique.

Il s'impose des mesures à prendre pour l'amélioration de la gouvernance administrative, pour assainir le domaine de la justice et améliorer son fonctionnement.

- **A l'échelle de la gouvernance politique**

Le pluralisme politique acté par la Constitution de 1991 a entraîné la création de nombreux partis politiques. A la date du 15 mars 2021 le Ministère en charge de l'administration territoriale enregistrait 114 partis politiques légalement reconnus, chiffre largement dépassé de nos jours. Selon la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) lors des dernières élections couplées (législative et présidentielles) en 2020, seules deux millions neuf cent soixante-douze mille cinq cent quatre-vingt-dix (2 972 590) personnes ont voté sur un potentiel électoral de dix millions (10.000.000) de personnes, ce qui demeure très préoccupant. Dans ce contexte, les partis politiques fonctionnent grâce à des financements privés dont les sources ne sont pas toujours bien connues et certains parmi eux reçoivent en sus des financements publics du fait de leur degré de représentativité. La non maitrise des sources de financement privé des partis politiques est un facteur aggravant de la corruption électorale. Du reste, la loi n°0014-2001/AN du 3 juillet 2001 portant code électoral a été révisée treize (13) fois. Néanmoins, de nos jours cette loi comporte encore des insuffisances et est émaillée d'incohérences. L'amélioration de la gouvernance politique nécessite qu'au sortir de la Transition le Burkina Faso dispose d'une architecture politique débarrassée des tares qui ont longtemps empêché l'expression d'une Démocratie véritable dans le jeu politique national.

- **A l'échelle de la gouvernance économique**

La crise de la gouvernance économique au Burkina Faso est sous-jacente à plusieurs facteurs notamment le problème de transparence dans les secteurs minier et foncier, la faible mobilisation des ressources par l'Etat et la mauvaise gestion des ressources et du patrimoine de l'Etat. L'amélioration de la gouvernance économique est fondamentale pour une transition réussie.

Les actions prioritaires proposées visent d'une part, à améliorer le taux de mobilisation des ressources publiques et d'autre part, la relance de l'économie en faisant du secteur privé la locomotive pour créer des emplois et lutter contre la pauvreté.

- **A l'échelle des secteurs sociaux de base**

Des initiatives ont été enclenchées pour l'amélioration des secteurs sociaux de base. Il est indispensable que ces réformes soient poursuivies pendant la Transition. A cet effet, elle devrait mettre un accent particulier sur le capital humain et travailler à réduire les inégalités dans les offres de service public concernant ces secteurs.

Objectif Stratégique 4 : Œuvrer à la Réconciliation nationale et à la cohésion sociale

Depuis son indépendance, le Burkina Faso a connu de nombreuses crises sociologiques qui ont eu des conséquences sur la cohésion sociale. Plusieurs initiatives ont été entreprises dans le domaine de la réconciliation nationale.

Cependant, la situation sécuritaire exerce une pression inédite sur le tissu social national et particulièrement dans les communautés, marquée parfois par des affrontements, voire des violences extrêmes. S'agissant des dossiers en cours de traitement devant les juridictions, il se pose un problème de perception négative du citoyen sur la Justice ainsi que sur plusieurs autres institutions de l'Etat. Il convient de poursuivre le chantier de la réconciliation nationale qui permettra d'amorcer le long et difficile processus de reconstitution du tissu social entamé par les préjugés, les rancœurs et les accusations.

ACTIONS PRIORITAIRES PAR OBJECTIF STRATEGIQUE

OBJECTIFS ET ACTIONS	ANNEES		
	1	2	3*
Objectif Stratégique 1: Lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale			
Renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité en vue de libérer les localités occupées par les terroristes	X		
Amélioration de la participation des Volontaires pour la Défense de la Patrie dans la lutte contre le terrorisme	X		
Réinstallation des services de l'État dans les localités sous emprise des groupes Armés Terroristes		X	X
Amélioration de la participation citoyenne dans la lutte contre le terrorisme	X		
Asséchement des sources d'approvisionnement des Groupes Armés Terroristes en ressources de tout genre	X	X	X
Amélioration de la gestion de la collecte et de l'exploitation de l'information en rapport avec les activités terroristes	X	X	X
Opérationnalisation de la Politique de Sécurité Nationale, de la Stratégie Nationale de lutte contre le Terrorisme et de la Stratégie Nationale de Prévention de la Radicalisation et de la lutte contre l'Extrémisme Violent au Burkina Faso	X	X	X
Accélération du traitement des dossiers pendants en justice en lien avec la situation sécuritaire	X		
Objectif Stratégique 2 : Répondre à la crise humanitaire			
Retour des personnes déplacées dans leurs zones d'origine et garantie de leur sécurité		X	X
Mise en place d'un plan de soutien à la réinstallation des Personnes Déplacées Internes et autres personnes affectées par le terrorisme		X	X
Poursuite et renforcement des actions de re-scolarisation des enfants affectés par le terrorisme	X	X	X
Prise de dispositions urgentes pour contenir la crise alimentaire et l'inflation	X		
Prise en charge psycho-sociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme	X	X	X
Objectif Stratégique 3 : Refonder l'État et améliorer la gouvernance			
Gouvernance administrative			
Suppression des institutions jugées non indispensables (Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale, Haut représentant du chef de l'État, Haut Conseil du Dialogue Social , etc.)	X		
Audit de la gouvernance des Forces de Défense et de Sécurité sur les 6 dernières années	X		
Application rigoureuse du décret portant règlementation de la rémunération des membres du gouvernement	X		
Adoption de tous les décrets pour un meilleur fonctionnement de l'ASCE-LC	X		

OBJECTIFS ET ACTIONS	ANNEES		
	1	2	3*
Renforcement de la déontologie dans le domaine de la justice (loi organique pour adopter le code de déontologie et promouvoir sa mise en œuvre)	X	X	X
Réforme du code des collectivités territoriales		X	
Accélération du processus de redécoupage administratif		X	X
Rationalisation de l'emploi des magistrats par le contrôle des départs vers des positions hors juridictions	X	X	X
Renforcement des effectifs et des capacités du personnel de la justice		X	X
Ouverture du Conseil Supérieur de la Magistrature à des personnalités non magistrats avec voix délibérative		X	
Rattachement du Secrétariat Permanent du Conseil National pour la Promotion du Genre au Premier Ministère		X	
Centralisation du suivi des ordres de mission des agents publics		X	
Classification des fonctions techniques au sein de l'administration		X	
Recrutement des Directeurs Généraux des entreprises et établissements publics par appel à candidature	X		
Suspension des recrutements sur dossiers dans la fonction publique en attendant un audit de la gestion des recrutements sur mesures nouvelles	X		
Dépolitisation de l'administration publique et promotion du mérite	X		
Poursuite du contrôle des diplômes de recrutement des agents de la fonction publique	X	X	X
Fusion et centralisation des bases de données d'identité des personnes (Office National d'Identification, Commission Electorale Nationale Indépendante, Commission de l'Informatique et des Libertés, Direction Générale des Transports Terrestres et Maritimes, Identification Rapprochement Analyse de Police, Guichet Unique du Foncier, etc.)		X	X
Adaptation et harmonisation des textes de recrutement dans la fonction publique au système Licence-Master-Doctorat	X		
Organisation des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour l'amélioration du secteur		X	
Résorption des retards et des chevauchements des années académiques dans les universités publiques	X		
Dépolitisation des instituts d'enseignement supérieur et de recherche par l'élection des premiers responsables	X	X	
Gouvernance politique			
Détermination d'une orientation politique et stratégique en matière de coopération et au besoin réviser certains accords internationaux	X	X	
Institution d'un plafonnement des dépenses des campagnes électorales		X	X
Stabilisation du nombre et de la nomenclature des ministères dans une loi organique et à terme dans la Constitution			X
Systématisation du recrutement par appel à candidatures des Directeurs	X		

Généraux des entreprises et des établissements publics			
Règlementation du financement privé des partis politiques		X	X
OBJECTIFS ET ACTIONS	**ANNEES**		
	1	**2**	**3***
Adoption des décrets d'application de la loi d'accès aux documents administratifs par le citoyen et la presse	X		
Institution d'un cahier de charges pour la création et le fonctionnement des partis politiques		X	X
Révision du code électoral		X	
Révision/refonte du fichier électoral		X	
Adoption d'une loi portant statut de la chefferie traditionnelle		X	
Passage à la Vème République			X
Gouvernance économique			
Rationalisation de l'achat et de l'utilisation des moyens roulants de l'État	X		
Application rigoureuse du décret portant règlementation de la rémunération des membres du gouvernement	X		
Instauration de l'équité dans le système de rémunération des agents publics		X	
Audit des ministères, Institutions, des Fonds, de l'Assemblée Nationale, des entreprises publiques et des principaux établissements publics	X		
Informatisation du cadastre foncier national et détermination d'une autorité unique de rattachement	X	X	X
Poursuite des réformes en matière de foncier urbain et rural	X	X	X
Informatisation du système des marchés publics et de la comptabilité matière	X		
Réalisation de l'interconnexion des bases de données de toutes les régies de recettes	X		
Création d'une juridiction spéciale pour la répression des crimes économiques et financiers en lieu et place des pôles économique et financier.		X	
Assainissement du cadastre minier	X		
Instauration de la transparence dans le processus d'octroi des titres miniers	X		
Audit des baux administratifs	X		
Augmentation du taux des royalties par la relecture du décret sur les taxes et redevances minières	X		
Diligence d'une enquête sur les flux financiers illicites dans le domaine minier	X		
Allégement des conditions d'accès au financement des PME/PMI		X	X
Valorisation de la préférence nationale en matière de commande publique et dans le secteur minier	X	X	
Assainissement du marché intérieur	X		
Amélioration du climat des affaires		X	X
Sécurisation des investissements stratégiques sur le territoire	X		

Relance des travaux d'infrastructures routières et industrielles		X	
Réforme des secteurs productifs (agriculture, élevage et environnement)	X		

OBJECTIFS ET ACTIONS	ANNEES		
	1	2	3*
Gouvernance des secteurs sociaux et culturels			
Adoption des décrets de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie Universelle		X	
Poursuite des réformes en matière de santé		X	
Poursuite de la réforme du système éducatif en intégrant les valeurs socioculturelles et républicaines et renforcement de la professionnalisation	X	X	X
Adoption de la loi sur les libertés religieuses	X	X	
Opérationnalisation de la Stratégie nationale de la culture et du tourisme		X	X
Objectif Stratégique 4: Œuvrer à la Réconciliation nationale et à la cohésion sociale			
Accélération du traitement des dossiers pendants devant la justice et les sessions criminelles	X	X	X
Systématisation de la répression contre les discours haineux et la stigmatisation des communautés	X	X	X
Poursuite du processus de la réconciliation nationale	X	X	X
Création d'un Secrétariat permanent chargé de la Réconciliation nationale et de la cohésion sociale rattaché au Premier ministère	X		

(*) concerne seulement les six premiers mois.

Objectif Stratégique 1 : Restauration de l'intégrité territoriale et lutte contre le terrorisme

Actions recensées
- Améliorer les capacités opérationnelles des FDS - Renforcer l'effectif des forces spéciales et appliquer leur statut - Retour des services publics sociaux de base dans les zones libérées - Assécher les sources de financement du terrorisme - Rompre la chaîne de recrutement des terroristes, - Tarir les sources d'approvisionnement en matériel et en carburant des terroristes - Redéfinir, repenser le statut des VDP - Réorganiser les opérations - Mieux collecter et traiter les informations - Réaction rapide aux renseignements - Proclamer l'état de siège et affirmer l'existence d'un CANI - Garantir la confidentialité de certaines actions de l'armée - Capitaliser et mettre en œuvre la PSN - Envisager une sérieuse RSS (maillage du territoire) - Travailler à renforcer le moral des troupes et la prise en charge psychologique des FDS - Accroître la motivation des troupes sur le terrain - Améliorer la participation citoyenne à la sécurité - Diversification de la coopération dans la lutte contre le terrorisme - Opérationnaliser le centre de déradicalisation - Accélérer le traitement des dossiers pendants devant la justice et les sessions criminelles - Relecture de la loi sur le pastoralisme afin de sécuriser les zones pastorales - Impliquer à travers une contre-campagne les leaders religieux, coutumiers et traditionnels dans la lutte contre le terrorisme - Finaliser le processus d'adoption de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme - Opérationnaliser la stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent - Susciter l'investissement populaire dans la lutte contre le terrorisme

Objectif Stratégique 3 : Refondation de l'État et amélioration de la gouvernance

Actions recensées
- Accélérer le traitement des dossiers économiques pendants devant la justice - Identifier et corriger les dysfonctionnements en matière de gestion économique au sein des FDS - Améliorer le recouvrement des ressources fiscales en supprimant les niches fiscales - Bannir les véhicules de luxe de l'administration - Rationaliser l'utilisation des moyens roulants de l'État - Accélérer le transfert des ressources dans le cadre de la décentralisation - Renforcer la digitalisation de la perception des recettes - Audit des ministères, des fonds - Finaliser la numérisation du cadastre foncier urbain - Adopter les décrets pour un meilleur fonctionnement de l'ASCE-LC - Supprimer des institutions comme CES - Création d'une juridiction spéciale pour la répression des crimes économiques - Soumettre les baux administratifs aux règles de la commande publique et les limiter - Rachat à l'amiable par l'État des immeubles privés dont les constructions sont en souffrance - Application plus rigoureuse des textes relatifs aux décorations dans les ordres - Opérationnaliser la loi d'accès aux documents administratif par le citoyen et la presse - Informer sur les dépenses engagées par les ministères et les rendre accessible au citoyen - Gouvernance foncière et relecture des textes sur le foncier pour une réappropriation des terres par l'Etat - Supprimer le financement public des partis politiques - Instituer un plafonnement des dépenses des campagnes électorales - Règlementer le financement privé des partis politiques en vue de minimiser la corruption et l'atteinte à la souveraineté nationale - Revoir le cahier de charges pour la création et le fonctionnement des partis politiques - Adopter la loi sur les libertés religieuses en vue de contrôler la création des lieux de cultes, l'exercice du culte, les activités caritatives religieuses des ONG